

Cros-de-Montvert

NOTE D'INFORMATION MUNICIPALE

Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du 3 juillet 2020, il a été procédé à l'élection du maire et des adjoints.

Tous les membres étaient présents.

Ont été élus :

- ❖ Mme Arlette GASQUET *Maire*
- ❖ Mr. Jean- Luc LALURIE *1^{er} Adjoint*
- ❖ Mr Jean- François GARON *2^{ème} Adjoint*
- ❖ Mr Jérôme BROS *3^{ème} Adjoint*

Coordonnées téléphoniques en cas d'urgence de Mme le Maire et du 1^{er} Adjoint :

Mme GASQUET Arlette : Tél. 07.89.85.48.93
Mr. LALURIE Jean-Luc : Tél. 06.07.49.23.11

Les délégués communautaires sont Mme A. GASQUET - Maire et Mr. LALURIE - 1^{er} adjoint.

Liste des diverses commissions :

- Commission Syndicat Départemental d'énergie du cantal
- Commission appel d'offres
- Commission des Travaux
- Commission Usine SOPA
- Commission Voirie
- Commission Finances
- Commission Ecole
- Commission Cimetière
- Commission Aide à la personne
- Commission Urbanisme
- Commission Eau- Assainissement- Ordures ménagères
- Commission Chasse – Pêche – Bois – Forêts - Chemin ruraux
- Commission Communication- Embellissement de la commune
- Commission Manifestations
- Désignation Délégué défense
- Désignation Délégué CNAS

Indemnités des élus

Elles sont fixées en fonction de la législation en vigueur.

.....

Séance du Conseil Municipal du 10 Juillet 2020

Le Conseil Municipal de CROS- DE-MONTVERT s'est réuni le Vendredi 10 Juillet 2020 sous la présidence de Mme Arlette GASQUET – Maire.

Absent excusé : Mr. Serge COURTIOL

Elections Sénatoriales du 27 Septembre 2020

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection de ses représentants :

Titulaire : Mme Arlette GASQUET

Suppléants : Mme Ginette BILLOUX
Mr. Jean-François GARON
Mr. Jean-Luc LALAUURIE

Séance du Conseil Municipal du 31 Juillet 2020

Le Conseil Municipal de CROS- DE -MONTVERT s'est réuni le Vendredi 31 Juillet 2020 sous la présidence de Mme Arlette GASQUET – Maire.

Tous les membres étaient présents.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET BUDGET 2020

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le compte administratif 2019 présentant un excédent de clôture en fonctionnement de **533 225,89 €** et un excédent de clôture en investissement de **168 517,96 €**

Le Conseil Municipal a ensuite adopté à l'unanimité le projet du budget 2020.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à : **938 000.00 €**

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à : **742 000.00 €**

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition de la part communale et vote pour l'année 2020 les taux suivants :

- Taxe Foncière Bâti : **14,71 %**
- Taxe Foncière non Bâti : **52,19 %**

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS :

Le Conseil Municipal a établi la liste des personnes susceptibles de faire partie de la commission communale des Impôts directs. La désignation des membres sera effectuée par le directeur des finances publiques, la liste des personnes ayant été retenue sera prochainement affichée en Mairie.

MODIFICATION DU CHAUFFAGE AU BAR DE LA SALLE POLYVALENTE :

Suite au dysfonctionnement du système actuel de chauffage situé dans le bar de la salle polyvalente, le Conseil Municipal décide de remplacer l'installation électrique du bar ainsi que les appareils défectueux de la cuisine, accepte le devis de l'entreprise LONGUECAMP qui s'élève à un montant Hors taxes de 1 917,34 €.

TRAVAUX PREVUS POUR LES ANNEES 2020/2021

- Adressage des voies communales.
- Enfouissement des réseaux : Achèvement de l'enfouissement de Pénrières et le Puy de la Besse. Poursuite de l'enfouissement aux villages de Mouix, le Bouissonot et les Baraques.
- Réfection des cages d'escaliers et remplacement des portes des anciennes écoles.
- Travaux de voirie sur les routes de Mezergues, Orfeuille et Perruffe.
- Changement des huisseries des bâtiments communaux

RENOUVELLEMENT DU C.D.D

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil Municipal accepte le renouvellement du contrat à durée déterminée de Mme Evelyne Rhodes à compter du 1^{er} septembre 2020 et pour une durée d'un an.

PRIME EXCEPTIONNELLE POUR LA CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS DANS LE CADRE DE L'ÉPIDÉMIE COVID-19

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une prime exceptionnelle en faveur des agents mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire prévue selon le décret du 14 mai 2020.

DEMISSION D'ANGÉLIQUE GASQUET

Pour information, Mme Angélique GASQUET a démissionné de son poste d'Agent d'entretien en C.D.I. à compter du 04 Juillet 2020.

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

SALLE POLYVALENTE :

Les personnes responsables de la salle polyvalente sont :

- **Mme Ginette BILLOUX** (04.71.45.06.94)
- **Mme Aurélie DABERTRAND** (04.71.45.06.41)

Les réservations de la salle doivent toujours être faites auprès de la Mairie.

Les clés seront à retirer auprès des élus responsables de la salle. Un état des lieux sera établi avant et après chaque location.

ACHAT DE MATERIEL :

Le Conseil Municipal accepte l'achat d'une perceuse-visseuse – perforateur - meuleuse. La commande sera passée auprès de la société PROLIANS pour un montant H.T. de 695,22 €

RAPPEL POINT D'APPORT DES DECHETS MENAGERS

La réglementation impose de respecter l'apport et le tri de déchets dans les containers appropriés sous peine d'amende.

Les cartons et les encombrants sont à apporter à la déchetterie du Pont d'Orgon.

RAPPEL DES HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :

Lundi : 13H30 – 17H30
Mercredi et Vendredi : 9H00 – 12H00

Toute réclamation doit être faite par courrier adressé à la Mairie.

Arlette GASQUET - Maire

